



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **« LA MISE A MORT DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES PAR LA COUR DES COMPTES, CONFIRMEE HIER PAR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS, Gérald Darmanin »**

« Sans aucune surprise (malheureusement), les annonces (à l'époque) « officieuses » dévoilées par le quotidien « les Echos » le lundi 9 juillet, bien que démenties immédiatement par le gouvernement sont bien devenues officielles.

En effet, hier mercredi 11 juillet, le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, M. Gérald Darmanin a clairement décliné devant plus de 600 hauts cadres de Bercy sa feuille de route pour les années à venir.

Cela déboucherait sur une suppression de 20.000 emplois (sur les 103.000 restants à cette heure) d'ici la fin du quinquennat, voire, selon le Procureur Général de la Cour des Comptes (déclaration parue dans la presse le 28 juin) M. Jouhanet, d'un scénario « choc » mais plausible de 30.000 suppressions d'emplois à la DGFIP.

Soit entre 5.000 et 7.500 tous les ans.

Rappelons qu'en l'espace de 10 ans (chiffres officiels) la Direction Générale des Finances Publiques a, au niveau national, perdu 20.000 agents, soit 17 % de ses effectifs.

En Meurthe et Moselle, le constat est encore plus accablant.  
Entre 2008 et 2018, les effectifs sont passés de 1.200 emplois à moins de 850 aujourd'hui.

Si l'on se projette sur les projets gouvernementaux, dans notre département ce serait plusieurs dizaines d'emplois qui seraient supprimés chaque année, pour atteindre plus de la centaine au terme des 4 années à venir.

### **Conséquences pour les usagers (confirmées hier par le Ministre) :**

- 1) un accueil « physique » (réception à l'accueil, au guichet ...) qui devra disparaître.  
Les réceptions ne se feront plus que sur rendez-vous (comme à la CAF, au Pôle Emploi, etc) ;
- 2) Toute autre démarche devra se faire via internet ou par téléphone ;
- 3) Le paiement des créances en numéraire sera, à terme, proscrit , sauf à passer par la Poste ou aller chez un buraliste (engendrant des frais bien évidemment) ;
- 4) pour mieux faire passer ce message, le Ministre annonce qu'il « promet de favoriser les territoires ruraux ».  
Permettez-nous d'en douter au vu des fermetures de trésoreries sur tous le territoire ... ce qui oblige, de fait, les usagers à effectuer un trajet de plus de 30 kilomètres afin d'obtenir un renseignement ou simplement être rassuré d'avoir bien rempli sa déclaration en ayant face à lui un agent des services fiscaux formé à cela.

La CGT Finances Publiques, avec d'autres syndicats, sont allés à la rencontre des usagers pour discuter et connaître leurs attentes du service public que nous représentons.

Le verdict est sans appel (les chiffres sont têtus) : en l'espace de quelques demies-journées, sur divers sites du département (Nancy, Lunéville, Toul, Briey, Vandoeuvre, etc) nous avons récolté plus d'un millier de signatures de la pétition (copie en pièce jointe) intitulée : « Nous avons droit à un service public de qualité dans les centres des Finances Publiques ».

Ainsi, la CGT Finances Publiques affirme clairement qu'elle s'oppose ouvertement à cette nouvelle casse du service public.

### **Car :**

- tout le monde n'a pas accès à internet ;
- tout le monde n'a malheureusement pas de carte bancaire ;
- les usagers veulent avoir un contact physique avec les agents des Finances Publiques pour les orienter, les renseigner dans de bonnes conditions et de manière non lucrative, plutôt que d'être renvoyés vers les guichets de la Poste ou vers des opérateurs privés (buralistes, avocats fiscalistes, etc ...)

**Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques appelle les agents ainsi que les usagers à combattre ces propositions estivales du gouvernement et ce, dès cet été, puis bien évidemment à la rentrée.**

Pour la CGT Finances Publiques 54 ,

Franck STOCKER  
Membre de la Direction de la CGT Finances Publiques 54  
06.79.77.58.12